



## SÉANCE DU CONSEIL D'ARRONDISSEMENT

Extrait du procès-verbal de la séance ordinaire du conseil d'arrondissement de La Cité, tenue le lundi 22 juin 2009, à 19h00, à la salle Armand-Trottier, 399, rue Saint-Joseph Est, Québec.

**A1-2009-0164** **Adoption du règlement intitulé : *Règlement de l'arrondissement La Cité sur l'autorisation personnelle à Ex Machina relativement à la présentation de l'oeuvre artistique et dramatique connue sous l'appellation « Le Moulin à images » pour les années 2009 à 2013, R.A.IV.Q. 141.***  
**- A1GT2009-077**

---

Sur la proposition de monsieur le conseiller Jacques Joli-Coeur, appuyée par monsieur le conseiller Yvon Bussières, il est résolu d'adopter le règlement intitulé : *Règlement de l'arrondissement La Cité sur l'autorisation personnelle à Ex Machina relativement à la présentation de l'oeuvre artistique et dramatique connue sous l'appellation « Le Moulin à images » pour les années 2009 à 2013, R.A.IV.Q. 141.*

Madame la présidente s'est abstenue de voter.

Adoptée à l'unanimité

(Signé) Louise Lapointe  
Présidente de  
l'Arrondissement de La  
Cité

(Signé) Jacques Vallée  
Secrétaire et assistant-  
greffier d'arrondissement

COPIE CERTIFIÉE CONFORME

---

Jacques Vallée  
Secrétaire et assistant-greffier d'arrondissement  
Ville de Québec